

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** DEOSAN Triathlon

**Type(s) de produit:** TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

**Numéro de l'autorisation:** FR-2020-0009

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0022112-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

DEOSAN Triathlon
------------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	SALVECO S.A.S.
	Adresse	Avenue Pierre Mendès-France Z.A. Hellieule 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2020-0009	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0022112-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	26/05/2020	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	28/08/2029	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	SALVECO S.A.S
<b>Adresse du fabricant</b>	Avenue Pierre Mendès-France, Z.I. Hellieule 4 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Avenue Pierre Mendès-France, Z.I. Hellieule 4 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
<b>Nom du fabricant</b>	MULTIFILL BV BULKONT VANGST
<b>Adresse du fabricant</b>	CONSTRUCTIEWEG 25A 3641 SB MIJDRECHT Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	CONSTRUCTIEWEG 25A 3641 SB MIJDRECHT Pays-Bas

**Nom du fabricant**

Diversey Netherlands Production BV

**Adresse du fabricant**

Rembrandtlaan 414 7545 ZW Enschede Pays-Bas

**Emplacement des sites de fabrication**

Rembrandtlaan 414 7545 ZW Enschede Pays-Bas

**Nom du fabricant**

Diversey UK Production Ltd

**Adresse du fabricant**

Cotes Park Industrial Estate, Somercotes DE55 4PA Alfreton Royaume-Uni

**Emplacement des sites de fabrication**

Cotes Park Industrial Estate, Somercotes DE55 4PA Alfreton Royaume-Uni

**Nom du fabricant**

Diversey España Production S.L.U

**Adresse du fabricant**

Avenida Conde Duque 5, 7 y 9, Poligono Industrial La Postura 28343 Valdemoro (Madrid) Espagne

**Emplacement des sites de fabrication**

Avenida Conde Duque 5, 7 y 9, Poligono Industrial La Postura 28343 Valdemoro (Madrid) Espagne

**Nom du fabricant**

Diversey Italy Production Srl

**Adresse du fabricant**

Strada Statale 235 26010 Bagnolo Cremasco (CR) Italie

**Emplacement des sites de fabrication**

Strada Statale 235 26010 Bagnolo Cremasco (CR) Italie

**Nom du fabricant**

Diversey Germany Production oHG

**Adresse du fabricant**

Morschheimer Strasse 12 67292 Kirchheimbolanden Allemagne

**Emplacement des sites de fabrication**

Morschheimer Strasse 12 67292 Kirchheimbolanden Allemagne

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1421 - Acide lactique
<b>Nom du fabricant</b>	JUNGBUNZLAUER S.A
<b>Adresse du fabricant</b>	Z. I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Z. I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide lactique		Substance active		200-018-0	2,38

### 2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution
---

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	
<b>Conseils de prudence</b>	

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

#### 4.1 Description de l'utilisation

##### Utilisation 1 - Désinfection des trayons pré-traite et post-traite non médicale prête à l'emploi - pulvérisation

<b>Type de produit</b>	TP03 - Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: -  Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: -
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Extérieur  Intérieur Extérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application par pulvérisation - Pulvérisation manuelle et automatisée
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Maximum de 20 mL de produit par événement de traite - 0 - Appliquer un maximum de 20 mL de produit par événement de traite pour couvrir la surface traitée. - Produit prêt à l'emploi  Maximum 3 applications pré-traite et 3 applications post-traite par jour
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille Plastique : HDPE 1 L  Fut Plastique : HDPE 220 L  Containeur Plastique : HDPE 1000 L  Jerrycan, Plastic: HDPE 5 – 60 L

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Avant toute utilisation, porter le produit à au moins 20°C.

Remplir un appareil de pulvérisation manuel ou automatique avec le produit à partir de l'emballage d'origine et fermer avec la tête de pulvérisation.

Pré-traite : appliquer le produit sur toute la longueur de chaque mamelle. Laisser agir au moins 1 min. Essuyer le produit avec un essuie-tout en papier à usage unique.

Après la traite : les trayons doivent être traités immédiatement après la traite de manière à ce qu'ils soient entièrement recouverts du produit. Garder les vaches en position debout ou marchant au moins 5 minutes.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

#### 4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des trayons pré-traite et post-traite non médicale prête à l'emploi - mousse

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: -</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur Extérieur</p> <p>Intérieur Extérieur</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Application sous forme de mousse - Moussage manuel et automatisé</p>
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>20mL de produit par traite - 0 - Appliquer 20mL de produit par traite pour bien recouvrir la zone à traiter - Produit prêt à l'emploi Maximum 3 applications pré-traite et 3 applications post-traite par jour.</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	<p>Professionnel</p>
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>Bouteille Plastique : HDPE 1 L</p> <p>Fut Plastique : HDPE 220 L</p> <p>Conteneur Plastique : HDPE 1000 L</p> <p>Jerrycan, Plastic: HDPE 5 – 60 L</p>

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Avant toute utilisation, porter le produit à au moins 20°C. Remplir le gobelet de mousse avec le produit à partir de l'emballage d'origine.

Pré-traite : appliquer le produit sur toute la longueur de chaque trayon. Laisser agir au moins 1 min. Essuyer le produit avec un essuie-tout en papier à usage unique pour éviter toute contamination du lait. Laisser la peau des trayons sèches.

Après la traite : les trayons doivent être traités immédiatement après la traite de manière à ce qu'ils soient entièrement recouverts du produit. Garder les vaches en position debout ou marchant au moins 5 minutes.

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 4.3 Description de l'utilisation

#### Utilisation 3 - Désinfection des trayons pré-traite et post-traite non médicale prête à l'emploi - trempage

<b>Type de produit</b>	TP03 - Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: -  Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: -
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Extérieur  Intérieur Extérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application par trempage -

	Trempage manuel et automatique
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>20mL de produit par traite - 0 -          Appliquer 20mL de produit par traite pour bien recouvrir la zone à traiter - Produit prêt à l'emploi</p> <p>Maximum 3 applications pré-traite et 3 applications post-traite par jour.</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>Bouteille Plastique : HDPE 1 L</p> <p>Fut Plastique : HDPE 220 L</p> <p>Conteneur Plastique : HDPE 1000 L</p> <p>Jerrycan, Plastic: HDPE 5 – 60 L</p>

#### 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>Avant toute utilisation, porter le produit à au moins 20°C.</p> <p>Remplir le gobelet de trempage manuel ou automatique avec le produit de l'emballage d'origine.</p> <p>Pré-traite : appliquer le produit sur toute la longueur de chaque trayon. Laisser agir au moins 1 min. Essuyer le produit avec un essuie-tout en papier à usage unique pour éviter toute contamination du lait. Laisser la peau des trayons sèches.</p> <p>Après la traite : les trayons doivent être traités immédiatement après la traite de manière à ce qu'ils soient entièrement recouverts du produit. Garder les vaches en position debout ou marchant au moins 5 minutes.</p>
---

#### 4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-
---

**4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

**4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

## **5. Conditions générales d'utilisation**

### **5.1. Consignes d'utilisation**

Lire l'étiquette avant utilisation et suivre le mode d'emploi fourni.  
Tenir hors de la portée des enfants.  
Ne pas ingérer.  
Ne pas transvaser le produit dans un récipient sans étiquette et ne pas mélanger avec d'autres produits.

### **5.2. Mesures de gestion des risques**

-

### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles, si facile, et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas d'apparition de signes d'irritation ou de troubles de la vision, consulter aux urgences ou appeler le centre antipoison.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison.

En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15 ou le 112. Ne pas faire boire ni vomir.

Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de vie: 2 ans.

Stocké à température ambiante à l'abri du froid, du gel et de la chaleur.

#### **6. Autres informations**

-